

Rapport des membres du bureau fédéral



Conseil fédéral
29, 30 avril et 1^{er} mai 2014

feesp.  **CSN**
FÉDÉRATION DES EMPLOYÉES ET
EMPLOYÉS DE SERVICES PUBLICS

Table des matières

Rapport du comité de la condition féminine FEESP	5
Rapport du comité de formation	7
Rapport du comité santé-sécurité-environnement.....	10
Rapport du secteur municipal.....	13
Rapport du Multisectoriel.....	15
Rapport du secteur des organismes gouvernementaux.....	17
Rapport du secteur soutien cégeps	18
Rapport du secteur scolaire	24
Rapport du secteur transport	27
Rapport du secteur transport scolaire.....	29

Rapport du comité de la condition féminine FEESP

Le comité de la condition féminine FEESP est composé de trois militantes, une conseillère ainsi que la représentante politique du dossier :

- **Stéphanie Gratton**
Présidente, *Syndicat du personnel de soutien de la Seigneurie-des-Mille-Îles*
- **Linda Boisclair**
Syndicat des employées et employés de Gaz Métro
- **Sylvie Tremblay**
Association professionnelle du personnel administratif (APPA)
- **Marie-Ève Pinard**
Conseillère syndicale
- **Nathalie Arguin**
Responsable politique

Le soutien logistique est indispensable à la bonne marche du comité. Merci à **Manon Roberge, Sophie Thibault** et **Athena Davis**.

Vous pouvez consulter le contenu complet de notre plan de travail sur le site internet de la FEESP, sous l'onglet « comité condition féminine ».

Réseau-Femmes

Les 20 et 21 novembre dernier, nous avons organisé deux journées Réseau-femmes, dont une journée mixte. À l'occasion de cette journée mixte, nous avons eu le privilège d'offrir une formation sur la parité dans les postes décisionnels, donnée par **Madame Élane Hémond** du *Groupe femmes, politique et démocratie*. La formation a soulevé des questions fort intéressantes qui méritent, selon nous, davantage de réflexion.

Lors de la journée non mixte, les militantes ont reçu une formation sur *l'Analyse différenciée selon les sexes (ADS)*, offerte par **Madame**

Lise Moisan. La formation nous a démontré l'importance de faire une analyse des enjeux à l'aide de cette grille et a démystifié l'ADS pour la rendre plus accessible. Le comité songe à organiser une présentation sur ce sujet lors du prochain congrès de la FEESP.

Il est important de garder en tête que le Réseau-femmes ne s'adresse pas uniquement aux femmes qui sont membres des exécutifs des syndicats, mais aussi à toutes les militantes. Cependant, nous avons constaté que malgré les relances faites par le comité, il y a toujours des syndicats qui n'ont pas de responsable du dossier de la condition féminine.

Nous vous invitons à venir nous rencontrer à notre

kiosque. Nous en profitons pour inscrire de nouvelles personnes sur la liste d'envoi de notre bulletin, *De Fil en filles*.

Bulletin De Fil en filles

Depuis le dernier conseil fédéral, nous avons publié trois bulletins (juin 2013, octobre 2013 et avril 2014). Au dernier conseil fédéral nous avons une nouveauté, le bulletin *De Fil en Filles* « spécial conseil fédéral ». Son contenu répond à l'un des mandats de notre plan de travail, soit celui d'informer les membres de la FEESP sur l'histoire des luttes féministes.

Après les nombreux commentaires positifs que nous avons reçus, le comité a décidé de répéter l'expérience. Vous avez sans doute devant vous le bulletin spécial conseil fédéral de 2014. Nous vous invitons à le consulter afin de répondre au jeu-questionnaire et ainsi participer au tirage qui aura lieu demain matin. N'oubliez pas de venir nous porter vos coupons de tirage au kiosque. Dans le but d'enrichir notre bulletin et de le rendre interactif, nous vous invitons à nous



Comité de la condition féminine

envoyer vos suggestions de sujets. Également, vous pouvez en tout temps communiquer avec la fédération pour vous inscrire sur la liste de distribution du bulletin. Nous privilégions l'envoi par courriel, mais il est possible de recevoir un exemplaire par la poste si vous n'avez pas accès à Internet. De façon régulière, nous publions également des articles et des liens d'intérêt pour la condition féminine sur la nouvelle page Facebook de la fédération.

Travailleuses exerçant des métiers non traditionnels

Comme vous avez pu le constater, le comité s'est donné comme mandat de découvrir, au sein de notre fédération, ces femmes qui pratiquent des métiers non traditionnels et qui sont souvent isolées. Nous vous les présenterons via les bulletins de *Fil en filles*. D'autres idées mijotent afin de les soutenir et de vous les faire connaître à votre tour.

Autres activités

Parallèlement à ces dossiers, j'ai, comme présidente du comité, participé aux rencontres du bureau fédéral, à celles du conseil confédéral et à la rencontre « Bilan et perspectives ». Nous avons également participé aux rencontres de la coordination nationale de la condition féminine CSN ainsi qu'aux états généraux de la Fédération des femmes du Québec. Toutes ces rencontres nous permettent d'être au courant des enjeux actuels concernant la condition des femmes au Québec et ailleurs.

En terminant, c'est avec une grande tristesse que je dois quitter mon poste de présidente du comité. J'ai obtenu un nouveau poste à ma commission scolaire et je dois suivre une formation d'un an et demi, à raison de trois soirs par semaine, en plus de mon travail auprès de mon syndicat de 2000 membres! Je tiens sincèrement à remercier les membres du comité pour tout le travail que nous avons accompli ensemble et je serai toujours là pour aider en cas de besoin. Je tiens également à remercier l'ensemble de la fédération, les élu-es, personnes conseillères et employées de bureau. Ce fut un immense plaisir de travailler avec une équipe comme la vôtre.

Vive la FEESP!

Merci!

Rapport du comité de formation

Bonjour camarades,

Tout d'abord, j'aimerais vous présenter les membres du comité de formation : Yvon Godin, vice-président de la FEESP et responsable politique du dossier formation, Hélène Del Vecchio, conseillère attitrée au dossier, Sylvie Poirier, au soutien logistique et finalement les membres élus, soit Stéphane Nadeau et moi-même, Katia Lelièvre.

Le comité de formation s'est réuni à cinq reprises depuis le dernier conseil fédéral. Lors de la première rencontre qui a eu lieu en mai 2013, nous avons pris connaissance de la lettre de démission de Nelson Jean. Comme les statuts et règlements de la FEESP ne prévoient pas d'intérim en cas de vacance à un autre poste que la présidence, nous avons travaillé avec un membre en moins. Ce poste sera pourvu lors du présent conseil fédéral.

Promotion de la formation

Lors de la première rencontre, nous avons poursuivi notre analyse des sondages reçus et discuté de différentes solutions afin de maximiser la participation aux formations. Nous allons, par exemple, cibler les syndicats dont la convention collective vient à échéance en leur envoyant une lettre leur rappelant qu'il est important de suivre la formation *Négociation*. De plus, afin de faciliter l'intégration des apprentissages et des techniques de travail, nous allons mettre les outils de travail, par exemple, les différents formulaires concernant les griefs, sur le site Internet de la FEESP. De cette façon, les participant-es aux formations pourront utiliser une version électronique de ces formulaires.

De plus, dans le prolongement des travaux du comité sur les services, il semble logique que la CSN incite ses syndicats à s'outiller davantage.

Nous croyons que la promotion de la formation pourrait faire partie d'un plan d'action plus large de la confédération. Des discussions dans cette veine seront poursuivies avec la CSN.

Mouvement dans l'équipe

Nous avons aussi travaillé sur le calendrier de formation pour l'année 2013-2014. Dans la foulée de la préparation de la rencontre de l'équipe de formation qui s'est tenue le 4 septembre 2013, nous avons

reçu la démission d'une militante formatrice et appris que trois personnes conseillères étaient remplacées. Nous remercions les personnes qui nous ont quittés et souhaitons la bienvenue aux nouvelles recrues. Nous avons aussi pris la décision de demander au Service des relations du travail de la CSN (SRT) un transfert de contenu de la session *Assurances collectives* pour les formateurs et les formatrices qui accepteraient de donner cette session. De plus, nous avons décidé de procéder à la sélection de deux nouvelles personnes. C'est le module Formation du SRT qui a fait l'évaluation des candidatures. Hélène Godin du Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Commission scolaire au Coeur-Des-Vallées et Réal Lesage du Syndicat des employé-e-s du conseil de la nation huronne — Wendat (CSN) se joindront à l'équipe de formateurs. Nous leur souhaitons la bienvenue. Les places de ces nouvelles personnes formatrices ont été réservées pour la prochaine session de formation pédagogique qui sera dispensée par le module Formation du Service de relations du travail de la CSN.

Rencontre annuelle des formatrices et formateurs

Lors de la rencontre des formateurs en septembre, nous avons eu l'occasion d'échanger sur les



différents problèmes vécus par les personnes formatrices, tant conseillères que militantes. De plus, nous avons discuté de la dispensation de la nouvelle session *Pratiques de la négociation locale et des relations de travail*, destinée aux syndicats du secteur public. Nous avons fait un bilan des activités de 2012-2013 et traité des moyens pour promouvoir les formations. Des solutions plus pointues ont été apportées pour la région de la Côte-Nord, et il a été convenu de relancer les personnes conseillères de la FEESP afin que celles-ci suivent les formations lorsque c'est possible et qu'elles invitent leurs syndicats à faire de même. De plus, nous continuerons de faire des relances chaque fois que le nombre de participant-es sera insuffisant dans les régions. Nous tenons à souligner l'implication des conseillers et conseillères, ce qui a permis d'obtenir, à plusieurs occasions, suffisamment d'inscriptions pour tenir les formations. La nouvelle fiche d'évaluation à l'intention des personnes formatrices et le nouveau formulaire de dépenses ont été présentés. Cette rencontre est très importante pour faire le point sur l'ensemble de la dispensation des formations offertes par la FEESP et pour faire le pont entre les personnes formatrices et les différents intervenant-es dans le dossier.

Formations conjointes

À de nombreuses reprises, le comité de formation a tenté de créer des partenariats avec les autres fédérations pour réduire les annulations en région. Cette année ne fait pas exception; en plus des sessions données en collaboration avec la Fédération du commerce (FC), nous avons participé, avec la Fédération de l'industrie manufacturière (FIM), à une formation sur le harcèlement en milieu de travail en Abitibi. Cette collaboration a été un succès puisqu'elle a permis aux syndicats des trois fédérations de recevoir cette formation. En ce qui concerne la formation *Assurances collectives*, nous avons proposé à la FC de programmer aux mêmes dates nos sessions de Montréal et de Québec. Ainsi, advenant un manque de

participant-es, il serait plus facile de fusionner les groupes des deux fédérations. Nous avons aussi doublé la session *Agent de griefs*, donnée conjointement avec la FC à Montréal, en raison du très grand nombre d'inscriptions.

Rencontre des responsables politiques en formation

La présence de la FEESP à cette rencontre a été assurée par André Lajoie, que nous tenons à remercier pour sa grande disponibilité et sa combativité. André a pu apporter tous les points qui tenaient à cœur tant au comité de formation qu'au de comité santé-sécurité-environnement. Nous avons donc, encore une fois, fait des représentations en ce qui concerne la subvention de la CSST pour la formation. Tous les paliers de la FEESP sont intervenus à un moment ou à un autre dans ce dossier et c'est avec satisfaction que nous avons appris que des changements seront apportés quant à l'attribution des sommes versées aux fédérations pour les formations touchant la santé-sécurité au travail. Il était vital que ces changements se réalisent, car les besoins de formation dans ce domaine sont criants et les sessions, très populaires. Nous trouvons très dommage de priver des syndicats de formations faute de fonds.

Comme il en est maintenant notre habitude, nous avons réitéré notre ouverture à travailler de concert avec les autres fédérations pour dispenser des formations. Malgré des réponses positives, il semble que des efforts restent à faire pour que des formations soient dispensées, entre autres, en région. À cet égard, nous saluons l'initiative de la CSN de répertorier l'ensemble de toutes les formations offertes dans le mouvement afin de s'assurer de ne plus travailler en double. Nous souhaitons vivement que tous les efforts soient mis en place pour que les fédérations travaillent ensemble le plus souvent possible.

Pour conclure, j'aimerais remercier mon camarade Stéphane Nadeau pour son support et son travail ainsi qu'Yvon Godin qui a travaillé fort au sein du comité tout au long de l'année et qui a porté nos revendications à l'exécutif et même de l'autre côté de la rue De Lorimier!!! Un merci tout spécial à la conseillère au dossier de la formation, Hélène Del Vecchio, qui nous a fait profiter de sa riche expérience et qui nous a quittés pour profiter de la vie sans nous! Bonne retraite Hélène! Finalement, j'aimerais remercier la personne sans qui aucune formation n'aurait lieu, Sylvie Poirier. Sans Sylvie et son acharnement à combler les sessions, bien des syndicats n'auraient pas reçu la formation. Elle a à cœur de faire les relances aux personnes conseillères, de transmettre l'information aux syndicats et de préparer le matériel nécessaire à chaque session. Son apport est majeur, donc merci Sylvie de nous aider à être mieux formés!

Solidarité!

Rapport du comité santé-sécurité-environnement

Bonjour,

Plusieurs événements en santé-sécurité se sont déroulés au cours de la dernière année, notamment la rencontre Bilan et perspectives, la semaine nationale de santé-sécurité CSN, la journée commémorative du 28 avril (abordé dans le rapport de l'exécutif à l'ouverture du Conseil).

Soulignons aussi l'adoption, par le gouvernement, du nouveau règlement sur l'amiante qui modifiera grandement la façon de travailler dans nos établissements, plus particulièrement en prévention.

Nous aborderons brièvement ces sujets dans ce rapport.

Formation

Depuis plusieurs années, et plus particulièrement depuis l'avènement du nouveau parcours de formation en santé-sécurité (ISST-ASP), l'enveloppe budgétaire dédiée à la formation en santé-sécurité provenant de la subvention CSST ne suffisait plus. D'une part parce que cette enveloppe a été fractionnée pour combler les besoins du nouveau parcours, et d'autre part parce qu'en offrant ces sessions plus régionalement selon le nouveau parcours, nous rejoignons plus de gens. Cela multiplie le nombre de personnes s'intéressant à la santé-sécurité qui comblerent leurs besoins, par la suite, parmi l'ensemble des sessions offertes.

Au fil des années se sont ajoutés à cette pression l'augmentation des salaires et le maintien du montant de la subvention, ce qui explique l'écart qui ne cessait de se creuser. Pour pallier ce manque à gagner, une recommandation amenée par le bureau confédéral de février dernier augmentait substantiellement la somme dédiée à notre organisme afin d'offrir les sessions de formation.



La somme octroyée à la fédération a par conséquent été majorée – l'enveloppe budgétaire se situe maintenant à 57 928 \$ comparativement à 35 000 \$ – ce qui nous permettra minimalement de maintenir l'offre de formation aux syndicats. De plus, cette

enveloppe sera dorénavant presque exclusivement consacrée à la formation – un service direct aux syndicats – et ne subventionnera plus de grands événements comme l'organisation de la rencontre Bilan et perspectives. Nous sommes heureux du dénouement de cette problématique qui aurait pu se traduire par des annulations de sessions.

Rencontre Bilan et perspectives

C'est sous le thème « Ne laissons tomber personne » que s'est déroulée la rencontre Bilan et perspectives les 5 et 6 novembre 2013 à Trois-Rivières. Près de 400 personnes, dont une soixantaine de notre fédération, ont assisté à cet événement bisannuel qui regroupe des militantes et militants de l'ensemble des fédérations de la CSN.

Il est important de mentionner que, pour des raisons hors de notre contrôle, l'événement avait lieu en même temps que le Grand rendez-vous CSST qui a également suscité un grand intérêt auprès de nos personnes militantes.

Les différentes conférences ont tracé un portrait de la diversité sous différentes formes et ont exposé les enjeux en santé-sécurité du travail en lien avec :

- le travail au fil de l'âge et la santé-sécurité au travail;
- l'intégration et la prise en charge de la santé-sécurité au travail dans un contexte multiculturel;

- la compréhension des impacts du genre en santé et sécurité au travail.

Plusieurs militant-es ont raconté des expériences syndicales où ils ont repensé leur approche en santé-sécurité au travail. Je pense notamment au témoignage du Syndicat des travailleurs de silos à grain Bunge, affilié à notre fédération. Je profite de l'occasion pour saluer et féliciter le camarade Jean-François Dubois qui a livré un témoignage très éloquent lors de cet événement.

Christian Cyr, coordonnateur du CISP-CCGN de la CSN, a présenté des avenues de solutions à négocier afin d'intégrer la diversité des travailleurs en santé et en sécurité du travail et Jean-Pierre Brun, expert-conseil, professeur et animateur durant la rencontre, a livré un exposé sur le changement dans la diversité.

Lors de notre atelier fédératif, nous avons abordé le sujet de l'amiante. Mireille Pelletier, du SRT-CSN, est venue nous informer sur l'application du nouveau règlement sur l'amiante. Selon les résultats des sondages, les gens ont, dans l'ensemble, apprécié cette rencontre et l'atelier fédératif avec des taux de satisfaction respectifs de 82 % et 97 %.

Semaine nationale de santé-sécurité CSN

La semaine nationale de santé-sécurité CSN s'est déroulée du 20 au 26 octobre 2013 et, encore cette année, les visites et les actions en santé-sécurité ont été privilégiées afin de mettre en avant-plan la santé-sécurité dans nos milieux de travail.

Différentes personnes officielles de la CSN, de la fédération et des autres organismes de la CSN, ont sillonné le Québec pour visiter les nombreux syndicats qui ont organisé des activités ou souligné leurs bons coups en santé-sécurité.

Dans notre fédération, plus de douze syndicats, répartis dans sept régions du Québec, ont organisé une activité. De plus, plusieurs syndicats

rencontrés au fil des années dans le cadre de cet événement continuent d'organiser des activités sans nécessairement nous en informer ou sans nécessiter une présence de la CSN.

La participation demeure stable. Évidemment, nous privilégions les syndicats qui n'ont pas été visités auparavant. Des syndicats qui font des activités depuis quelques années ne sont pas nécessairement revisités, ce qui a un impact sur les statistiques.

Nous encourageons les syndicats de la fédération à organiser un événement durant cette semaine d'activité et ainsi saisir l'occasion de partager leurs bons coups en santé-sécurité avec leurs membres, tout en accueillant des officiers des différents organismes de la CSN.

Nouveau règlement sur l'amiante

C'est au mois de juin dernier que le gouvernement a enfin adopté les modifications législatives réformant le Règlement sur la santé et la sécurité du travail et le Code de sécurité pour les travaux de construction en insérant des dispositions sur la gestion sécuritaire de l'amiante. Les travaux sur ce sujet étaient entamés depuis plus de dix ans.

Les objectifs de ce règlement : localiser les flocages et calorifuges, éliminer le contact les poussières d'amiante et divulguer les informations.

Tous les secteurs sont visés, tous les édifices contenant du flocage datant de 1990 ou avant ou contenant du calorifuge datant de 1999 ou avant devront être localisés, et ce, d'ici deux ans.

Pour tous les travaux et matériaux, il faut s'assurer qu'ils ne contiennent ou n'émettent pas de poussières d'amiante.

Un registre doit être mis à la disposition des travailleuses, des travailleurs et de leurs représentants, et ce, dans chaque établissement.

Il faut former les gens qui effectuent ces travaux, incluant une partie pratique, et informer tous ceux qui sont susceptibles d'être exposés à la poussière d'amiante.

Des outils d'information et de sensibilisation seront préparés par la CSN et acheminés dans tous les syndicats, si ce n'est pas déjà fait. La formation « Amiante et produits dangereux » a été actualisée pour tenir compte du nouveau règlement.

Comme syndicat, il faut être vigilant, ne pas paniquer et s'assurer d'être impliqué dans toute la démarche et qu'elle soit paritaire. S'assurer de la compétence des firmes externes et qu'il y ait de la transparence dans le processus, que l'information soit adéquate et la formation autant théorique que pratique.

Secteurs

Nous ne pourrions terminer ce rapport sans soulever les efforts en matière de santé-sécurité de différents secteurs et syndicats, notamment :

- le secteur scolaire pour le développement de son Guide d'action syndicale – Prévenir la violence en milieu de travail;
- le secteur soutien cégeps pour son suivi du processus de mise aux normes des machines dans le milieu de l'éducation, de concert avec le secteur scolaire, la CSN et la FNEEQ ainsi que pour le dossier de l'amiante, abordé lors d'une assemblée générale;
- le multisectoriel, qui a répondu aux besoins de leurs syndicats sous le Code canadien du travail, notamment en santé-sécurité, avec la tenue d'une journée d'information le 2 avril dernier;
- le Syndicat des agents de la paix en services correctionnels du Québec (SAPSCQ) pour l'actualisation de leurs outils sur le droit de refus pour leurs délégué-es et l'ensemble de leurs membres;

- les syndicats de la Commission scolaire de Montréal (CSDM), aux prises avec des problèmes majeurs de moisissures dans leurs établissements. Voilà un dossier qui nécessitera des investissements substantiels de l'État et qui, paradoxalement, résulte du sous-financement de ses infrastructures;
- et sûrement plusieurs autres dont les actions permettent à nos membres de travailler de façon sécuritaire au quotidien.

En terminant, nous demandons à ceux qui ne l'ont pas encore fait de prendre quelques minutes pour participer à la consultation de l'Union des travailleuses et travailleurs accidentés de Montréal (UTTAM) sur son *Livre vert* qui traite du régime d'indemnisation de la CSST. Voici le lien <http://www.uttam.qc.ca/livrevert>.

Je voudrais remercier les membres du comité, Alain Ouimet et Hélène Vachon ainsi que Nathalie Arguin, responsable politique, et Benoit Malenfant, conseiller syndical affecté au comité, pour leur implication, leur collaboration et leur appui et un merci tout spécial à Sylvie Poirier, employée de bureau et collaboratrice hors pair.

Je remercie également les personnes conseillères du SRT-CSN, Patricia Richard, Isabelle Ménard et Mireille Pelletier, et j'ajoute un merci spécial à Micheline Boucher qui a été affectée à notre dossier pendant plusieurs années. Son expertise nous a alimentés et nous a permis de cheminer. Son apport a été fort apprécié.

Je profite également de l'occasion pour vous informer que c'est mon dernier rapport en tant que président du comité santé-sécurité-environnement et militant de la fédération. Mon cheminement professionnel se poursuivra dans un autre rôle et fort heureusement au sein de notre fédération. Je voudrais remercier les militantes et les militants qui m'ont fait confiance durant toutes ces années. Ce fut une expérience extraordinaire et un privilège de vous représenter.

Merci!

Rapport du secteur municipal

Camarades délégués, depuis le dernier conseil fédéral, l'exécutif du secteur municipal s'est rencontré à plusieurs reprises afin de continuer la mise en œuvre de notre ambitieux plan de travail 2012-2015.

Nous aimerions commencer avec la dernière année qui a été particulièrement occupée, entre autres avec le dossier des régimes de retraite et la Commission Charbonneau.

La Commission Charbonneau

Les premiers intervenants à la commission ont suscité plusieurs réactions parmi les syndicats du secteur municipal. Plusieurs auraient souhaité que la CSN dénonce les pratiques patronales et la corruption. L'exécutif du secteur s'est penché sérieusement sur la façon avec laquelle il pourrait tirer son épingle du jeu. Nous avons préféré opter pour une campagne de valorisation des employé-es municipaux plutôt qu'une campagne négative à l'endroit des employeurs. Nous croyons fermement qu'une campagne bien préparée peut amener plusieurs municipalités à se questionner sur l'utilisation des sous-traitants. Avec l'aide du Service des communications de la CSN, un plan de travail a été établi afin de valoriser le travail des employé-es municipaux. La firme MCE Conseils a également été mandatée pour préparer un mémoire sur les réussites de municipalités qui ont rapatrié des contrats en régie parce qu'elles étaient insatisfaites de la qualité des services offerts à la population ou tout simplement parce que le travail effectué à l'interne était moins coûteux. En valorisant le travail à l'interne, les municipalités s'assurent d'avoir un contrôle sur les coûts ainsi que sur la qualité du service offert. À l'aide d'exemples concrets, la fédération fera par la suite une tournée des

régions afin d'interpeller les élu-es municipaux et la population en général.



Les régimes de retraite

Sentant la pression grandissante imposée par les maires des grandes de ville du Québec, le gouvernement du Parti québécois a déposé un projet de loi concernant la refonte des régimes de retraite à prestations

déterminées du secteur municipal. Des ateliers de travail avec les acteurs impliqués par cette refonte, soit les employeurs, les syndicats et le gouvernement, ont été créés afin de trouver un consensus sur les solutions apportées aux problèmes de capitalisation des régimes de retraite. Incapable de compromis, l'Union des municipalités du Québec (UMQ) a empêché les parties de trouver des solutions satisfaisantes aux problèmes soulevés. Avec la venue des élections, ce projet de loi a été mis en veilleuse pour l'instant... Mais soyons vigilants, car le débat reprendra à coup sûr après les élections, et ce, indépendamment du parti au pouvoir.

Régime d'assurance collective

Lors de nos rencontres, nous avons discuté de la mise en place d'un régime d'assurance collective qui regrouperait sur une base volontaire les syndicats municipaux de la fédération. Nous avons rencontré une personne ressource chez SSQ Assurance afin de vérifier la possibilité de mettre en place un régime sans connaître, au préalable, le nombre d'adhérents. La compagnie d'assurance a confirmé la possibilité de mettre en place un tel régime. Nous avons donc donné un mandat au Service de relations du travail pour qu'il vérifie l'aspect juridique de l'obligation des Villes à lancer des appels d'offres aux cinq ans. Ce dossier interpelle plusieurs syndicats et nous vous tiendrons régulièrement au courant des développements.

Rencontres des conseillers du secteur

Le plan de travail prévoit également la programmation de deux rencontres annuelles où l'exécutif du secteur et l'équipe de salariés se retrouvent afin d'échanger sur le suivi du plan de travail ainsi que sur les problématiques régionales vécues dans le monde municipal. Ces rencontres permettent d'échanger et de développer des orientations sectorielles en négociation. Un comité de travail a été créé afin de rédiger une convention collective type pour aider les syndicats et les personnes conseillères dans leur préparation de projet de convention collective. Une présentation sera faite à la présente réunion du secteur où une copie vous sera remise. Nous remercions le comité, composé de Mario Maranda, Hélène Del Vecchio et Chloé Dansereau-Bordeleau, pour leur excellent travail ainsi que l'ensemble de l'équipe de salarié-es, notamment les employées de bureau qui ont participé à la révision du document.

Journal « La voix municipale »

Afin d'améliorer la communication dans le secteur municipal, nous avons choisi de relancer la publication de notre journal « La voix municipale », deux fois par année, en juin et en novembre. Ce journal est un véhicule d'informations intéressant qui nous permet de mieux nous connaître et d'échanger sur certains sujets d'actualité.

Colloque sur le monde municipal

Lors du dernier conseil fédéral, un sondage a été effectué afin de nous alimenter sur certains sujets d'intérêt qui pourraient être traités lors d'un colloque concernant le monde municipal. Nous travaillons présentement à sa préparation et pouvons déjà vous transmettre la date de sa tenue. Cet événement aura lieu à Trois-Rivières le 10 novembre 2014. Vous recevrez à l'automne une convocation à ce sujet.

Rencontres régionales

Afin de tisser des liens solides entre nous et de favoriser une solidarité régionale avec l'aide de différentes composantes de la CSN, nous tentons d'augmenter le nombre de rencontres régionales entre les syndicats du secteur municipal d'un même conseil central. Nous voulons que les syndicats d'une même région se rencontrent régulièrement afin d'échanger sur leurs préoccupations communes. Nous espérons que ces rencontres leur permettront de tisser des liens entre eux et, par le fait même, avec les différentes composantes de la CSN. Les syndicats de la région de l'Estrie le font depuis plusieurs années et le résultat parle de lui-même. Une première rencontre a eu lieu dans la région du Cœur-du-Québec et les syndicats présents ont bien aimé l'expérience. De fait, ils ont convenu de se revoir une fois par année.

En terminant, je remercie Jean Côté qui a quitté la présidence du secteur à l'automne dernier pour tout le travail accompli. Merci également à Mario Maranda, conseiller syndical, à Yvon Godin, responsable politique, et à Micheline Asselin, collaboratrice, pour leur support et leur excellent travail.

Solidarité,

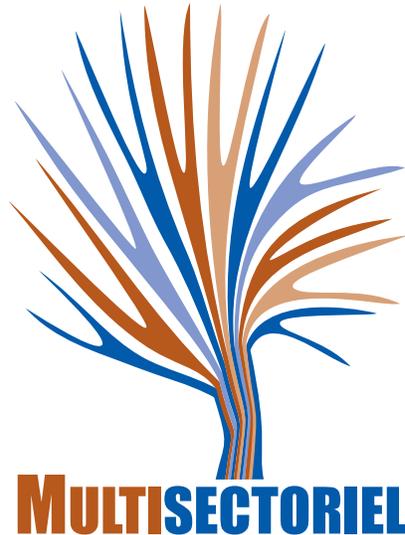
Denis Savard
Vice-président

Rapport du Multisectoriel

Bonjour à toutes et à tous,

Permettez-moi de vous présenter les membres de l'exécutif du Multisectoriel :

- Bernard Duchastel, président – Syndicat des travailleuses et travailleurs du cimetière Notre-Dame-des-Neiges
- Jocelyn Gravel, vice-président – Syndicat national des employés des élévateurs à grain de Sorel
- Éric Fillion, secrétaire – Syndicat des travailleurs de silos à grain Bunge



du Code canadien du travail, les normes minimales du travail, le processus de négociation, la syndicalisation, la présentation du portail CSN en santé et en sécurité au travail, les volets prévention et défense en santé-sécurité au travail, le devoir de représentation, etc. Satisfaits du déroulement de cette journée chargée, les participant-es sont repartis en maîtrisant mieux les lois qui les régissent.

C'est avec plaisir que nous vous accueillons de nouveau au conseil fédéral de la FEESP. Depuis le dernier conseil fédéral, tenu ici même à Sherbrooke il y a un an, le comité exécutif a continué avec le même enthousiasme à réaliser les objectifs qu'il s'était fixés pour sa deuxième année de mandat.

Examinons de plus près le travail accompli au cours de ces derniers mois :

Code canadien du travail

Les membres du comité exécutif, la secrétaire générale Nathalie Arguin et notre conseiller Philippe Dufresne ont déployé beaucoup d'énergie et d'efforts pour mettre sur pied une journée d'information consacrée au Code canadien du travail. Cette initiative, née à la suite d'un sondage mené auprès des syndicats régis par cette loi, répondait aux besoins et à l'intérêt des membres d'être davantage renseignés sur le sujet. C'est devant cette réponse positive que l'exécutif du Multisectoriel FEESP CSN a organisé cette journée d'information.

La rencontre s'est tenue à l'Hôtel Universel de Montréal le mercredi 2 avril dernier. Parmi les sujets abordés, mentionnons le survol historique

Bilan et perspectives en santé et sécurité au travail

Le colloque Bilan et perspectives en santé et en sécurité qui s'est tenu à Trois-Rivières les 5 et 6 novembre dernier a été ponctué de conférences, d'ateliers et de témoignages sur la situation de la santé et de la sécurité au Québec. Tous furent plus enrichissants les uns que les autres. Je tiens à souligner la participation de Jean-François Dubois, président du Syndicat des employés des élévateurs à grain Bunge, qui a brillamment présenté les préoccupations de ses membres régis par le Code canadien du travail sur la santé et la sécurité au travail. Son exposé fut très instructif pour tous les participant-es présents.

Environnement

Mon mandat à titre de représentant de la FEESP au conseil d'administration d'EnviroCompétences (comité sectoriel de main-d'œuvre de l'environnement) a été renouvelé, ce qui m'a permis de participer à plusieurs activités, dont la planification stratégique d'EnviroCompétences qui a eu lieu le printemps dernier. Divers projets suivent leur cours,

notamment la biométhanisation et l'octroi de cartes de compétence pour compagnons.

Journal Le Sectoriel

Encore cette année, la parution du journal a fait partie de nos priorités. Nous sommes convaincus qu'il s'agit de l'outil idéal pour rester en contact avec les membres et pour savoir ce qui se passe dans notre secteur. Nous sollicitons à nouveau votre participation dans le but de vous présenter un vaste éventail de notre vécu sectoriel.

Conclusion

Je tiens à remercier Jocelyn Gravel, vice-président, et Éric Fillion, secrétaire, pour leur complicité et le bon travail accompli au sein du secteur.

Merci à Nathalie Arguin, responsable politique et secrétaire générale de la FEESP, de nous avoir démontré, encore cette année, son sens de l'organisation, son professionnalisme et sa très grande disponibilité. Merci également à Philippe Dufresne, conseiller syndical, qui a intégré l'équipe de façon remarquable.

Un gros merci à Lyne Tessier et à Sylvie Poirier, employées de bureau de la FEESP, pour l'excellence du travail accompli.

Finalement, je tiens à remercier l'ensemble des salariés-es pour leur entière collaboration, soutien qui facilite toujours notre travail au secteur.

Syndicalement,
Bernard Duchastel,
président du Multisectoriel

Rapport du secteur des organismes gouvernementaux

Chers membres,

Depuis le Conseil fédéral de la FEESP d'avril 2013, des élections ont eu lieu pour choisir un nouveau président, Stéphane Larouche, et un nouveau secrétaire, Mathieu Lavoie. La dernière année fut une période plutôt tranquille en ce qui concerne les activités du secteur des organismes gouvernementaux. L'exécutif s'est réuni le 28 juin 2013, où une ébauche du plan de travail a été produite pour la durée du mandat 2012-2015.

En 2013, le président du secteur a participé aux réunions du CCSPP (Comité de coordination du secteur public et parapublic). Nous vous rappelons que des négociations du secteur public auront lieu en 2015 pour certains de nos syndicats qui en font partie. En voici la liste :

- Regroupement de l'aide juridique (7 syndicats)
- Regroupement des traversiers (3 syndicats)
- Régie des installations olympiques (6 syndicats)
- Palais des Congrès (2 syndicats)
- Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies (FQRNT-FQRSC)

Les membres du comité se sont réunis le 7 mars 2014. Actuellement, nous sommes en train de planifier le colloque de notre secteur qui aura lieu à l'automne 2014.

Au cours de nos discussions, nous nous sommes entendus sur la suite des choses pour mettre en branle les objectifs de notre plan de travail. Celui-ci comporte, entre autres, la revitalisation de notre secteur par la mise en place des outils qui nous permettront de rejoindre nos syndicats plus facilement et de vous transmettre l'information pertinente relativement à vos préoccupations quotidiennes.

En conclusion, au cours de la prochaine année, vous serez sollicités afin de nous aider à cibler adéquatement vos préoccupations et besoins. Cela permettra au secteur des organismes gouvernementaux de bien comprendre les réalités souvent très différentes de ses syndicats et d'ainsi être en mesure de bien

définir son champ d'action.

Votre comité exécutif,

Stéphane Larouche, président
Ruth Simard, vice-présidente générale
Mathieu Lavoie, secrétaire



Rapport du secteur soutien cégeps

Lors de son assemblée générale annuelle en juin 2013, les membres du comité exécutif, en collaboration avec sa personne conseillère syndicale, présentaient un rapport d'étape de ses réalisations durant la première année de son mandat. Cette nouvelle pratique permettra dorénavant aux personnes déléguées du secteur de mieux suivre l'évolution des dossiers inscrits au plan de travail.

Après deux années écoulées au mandat 2012-2015, les membres qui composent le comité exécutif du secteur, soit Martine Moreau, secrétaire générale (Syndicat des employé(e)s de soutien du Cégep Sorel-Tracy), Christian Vézina, vice-président (Syndicat national des employés du Cégep de Rivière-du-Loup) et Johanne Cadieux, présidente (Syndicat des employés et employées du Cégep du Vieux-Montréal) vous présentent la réalisation de leurs activités, appuyés au quotidien dans leur travail par Jean Favreau, conseiller syndical.

Nous tenons à remercier Marjolaine Côté, vice-présidente-trésorière et responsable politique du secteur, pour ses précieux conseils et Suzanne Lambert, employée de bureau de la FEESP, pour son excellent travail.

Comité exécutif

Les membres du comité exécutif ont entamé leur deuxième année de mandat par la tenue d'une réunion de la rentrée qui a eu lieu à la fin du mois d'août 2013. Une planification efficace de l'agenda et des activités à réaliser au cours de l'année était à l'ordre du jour, dont le dossier de la préparation de la négociation sectorielle. Nous reviendrons plus spécifiquement sur le cheminement de ce dossier dans la section « Négociation 2015 ».

Par la suite, l'équipe syndicale s'est réunie de façon régulière en participant à neuf rencontres pour la période de juillet 2013 à mars 2014.



Assemblées générales

Le Secteur soutien cégeps inscrit à son calendrier la tenue de quatre assemblées générales par année. En juin 2103, l'assemblée générale annuelle s'est déroulée dans la belle région du Bas-St-Laurent, à Montmagny où se trouve le Centre d'études collégiales rattaché au Cégep La Pocatière. C'est lors de cette instance que le Secteur soutien cégeps a clos ses festivités soulignant son 40^e anniversaire, après avoir proposé à ses syndicats plusieurs activités tout au long de l'année. Pour souligner cet

événement important, le secteur a fait produire un nouveau logo et un porte-clés.

Calendrier des instances

- 9, 10 et 11 juin 2013 : Hôtel L'Oiselière à Montmagny
- 9 et 10 octobre 2013 : Centre St-Pierre à Montréal
- 2 et 3 décembre 2013 : Hôtel Manoir Victoria à Québec
- 8, 9 et 10 avril 2014 : Hôtel Manoir Victoria à Québec

Lors de ces instances, les personnes déléguées prennent notamment connaissance de l'avancement des travaux en ce qui a trait aux dossiers statutaires (assurances collectives, rapport des parties nationales, santé et sécurité au travail, dossier de l'homophobie, maintien et relativité salariale, dossier des ouvriers spécialisés, dossier éducation, organisation du travail et mise en place de l'espace Intranet).

Nous profitons également de ces rencontres pour échanger avec nos syndicats sur des dossiers importants soutenus par le mouvement CSN : le règlement de l'amiante, la retraite, l'assurance-emploi ou pour présenter la campagne « Et si on avançait... Le progrès social dépend de nous ».

Comité des assurances

Les membres du comité des assurances ont finalisé le mandat qui leur avait été confié par l'assemblée générale concernant les hausses en assurance salaire de longue durée. Leurs recommandations ont été présentées en avril 2013 à l'assemblée générale et ont eu un impact positif sur les conditions de renouvellement du contrat d'assurance au 1^{er} juillet 2013. De plus, le comité des assurances a soumis une recommandation à l'instance afin que chaque syndicat procède à la nomination d'un responsable local pour assurer le suivi des dossiers du personnel en invalidité de longue durée.

Nous tenons à souligner le travail effectué par les membres du comité, soit Geneviève Foucault, du Syndicat du personnel de soutien du Collège Lionel-Groulx et de Nelson Jean, du Syndicat du personnel de soutien du Cégep de Rimouski, sous la responsabilité de Christian Vézina, vice-président et appuyé par Jean Favreau, conseiller syndical. Nous tenons également à remercier les collègues du Service des relations du travail de la CSN, module avantages sociaux pour leur soutien dans ce dossier.

En mai 2013, le comité exécutif recevait la démission de Nelson Jean du Cégep de Rimouski. Nous offrons à Nelson nos remerciements les plus sincères pour son travail au sein du comité.

Lors de l'assemblée générale annuelle, nous avons procédé à des élections et avons accueilli Jean Prud'homme, du Cégep de l'Outaouais, comme membre du comité.

En janvier, le secteur recevait la démission de Geneviève Foucault du Cégep Lionel-Groulx. Nous la remercions pour son engagement syndical et lui souhaitons la meilleure des chances dans ses projets.

Négociation 2015

Depuis janvier 2013, le secteur participe aux rencontres du CCSPP réunissant les quatre fédérations de la CSN du secteur public afin d'amorcer une réflexion sur la prochaine ronde de négociation avec l'État québécois. Ces rencontres importantes ont permis d'élaborer le cadre stratégique et de définir les enjeux de la négociation du secteur public. Le 23 septembre 2013, une proposition a ainsi été adoptée par le conseil du secteur public pour recommandation dans les assemblées générales des syndicats de la FEESP concernés par la négociation.

Dans son plan de travail adopté en octobre 2012, le secteur avait inscrit un objectif concernant la préparation du cahier des demandes sectorielles en vue de la prochaine ronde de négociation. En juin 2013, il présentait aux syndicats un échéancier provisoire établissant les différentes étapes pour réaliser la production du projet de cahier des demandes. La première phase établissait l'envoi d'un questionnaire dans les syndicats dès le retour des vacances estivales.

Lors de l'assemblée générale du mois d'octobre, un rapport a été transmis aux personnes déléguées sur le cadre de la négociation du secteur public et un rappel des propositions votées par le secteur à l'effet de s'engager dans une négociation sectorielle ciblée. La dernière étape de la phase 1 a été réalisée en décembre lorsque nous avons présenté la compilation des questionnaires.

Dans le cadre de la deuxième phase de consultation, le comité exécutif soumettra les cibles et les sujets de négociation au débat dans le but de lancer les discussions avec les personnes déléguées lors du travail en ateliers prévu en avril 2014.

L'échéancier de travail pour l'élaboration du cahier de nos demandes pour la prochaine ronde de négociation est pour le moment respecté. Il prévoit des consultations des assemblées générales avant l'adoption finale du cahier des demandes qui devrait être déposé au Comité patronal de négociation des collèges (CPNC) en octobre 2014.

Parties nationales

Le comité de travail prévu à la clause 2-2.03 de la convention collective avait pour mandat de traiter quatre sujets : les conditions de travail particulières pour les accompagnatrices et accompagnateurs, la création de projets spécifiques, la situation de l'utilisation de personnes salariées occasionnelles et les agences de placement.

Après dix-huit mois de rencontres, nous avons terminé les travaux dans le dossier des conditions de travail particulières pour les accompagnatrices et accompagnateurs en signant une entente avec la partie patronale nationale au printemps 2013.

Avant d'amorcer les rencontres avec le CPNC sur la question des projets spécifiques, nous avons distribué un sondage auprès de nos syndicats pour documenter notre dossier et tenter de trouver des pistes de solutions visant la promotion d'emplois stables et de qualité.

Nous avons rencontré la partie patronale nationale à quatre reprises, soit les 15 mai, 19 septembre, 19 novembre et 27 janvier, où nous avons exposé les problématiques entourant l'utilisation croissante et abusive des projets spécifiques par les collèges.

Nous ferons rapport à notre assemblée générale du mois d'avril afin de partager avec nos syndicats nos conclusions dans ce dossier.

Formation paritaire sur le fonctionnement local du comité de classification

Pour la première fois de son histoire, le secteur a élaboré une formation paritaire sur le fonctionnement local du comité de classification. Ces sessions de formation réunissaient des personnes déléguées syndicales et patronales des cégeps et étaient données conjointement par Martine Lemire, conseillère à la Fédération des cégeps, et Jean Favreau, conseiller syndical à la FEESP. Selon les grilles d'évaluation, nous pouvons confirmer qu'elles ont été fort appréciées par l'ensemble des personnes participantes.

DOSSIER ÉDUCATION

Sommet sur l'enseignement supérieur

À la suite du *Sommet sur l'enseignement supérieur* tenu en février 2013, cinq chantiers ont été mis en place dont un concernait l'offre de formation au collégial. Ce chantier avait pour mandat de produire un rapport faisant des recommandations sur le déploiement de l'offre de formation collégiale au Québec, sur la définition des créneaux régionaux de formation et sur l'optimisation de l'offre de formation continue en vue de favoriser l'accès à la formation collégiale partout au Québec, une complémentarité de l'offre de formation dans les régions et la viabilité des programmes en région.

Pendant cette même période, un important colloque sur l'avenir du réseau collégial se déroulait les 18 et 19 avril à Jonquière. Organisé conjointement par la Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec (FNEEQ), la Fédération des enseignantes et enseignants de cégeps (FEC-CSQ) et la Fédération des cégeps

pour discuter de l'avenir du réseau collégial, il s'est déroulé sous le thème « *Le Québec, fort d'un réseau collégial dans toutes les régions* ». Le Secteur soutien cégeps a été invité à participer à cet important événement. Un bilan conjoint de ce colloque est présentement en rédaction.

Dans le cadre de la vaste consultation du chantier sur la formation collégiale, des représentants de la FNEEQ, de la FEESP et de la CSN ont participé le 22 mai 2013 à une rencontre avec le président du chantier, monsieur Guy Demers. Par la suite, la CSN, la FNEEQ et la FEESP ont déposé, le 3 septembre 2013, un avis sur l'offre de formation au collégial. Cet avis propose des solutions structurantes en vue d'assurer la pérennité du réseau collégial.

Le président du chantier a soumis son rapport d'étape au ministre de l'Enseignement supérieur en janvier 2014. Le rapport final du chantier est attendu en juin 2014.

Coalition cégeps pour le maintien du DEC qualifiant en Soins infirmiers

Le 20 août 2013, le Secteur soutien cégeps a participé à la première rencontre de la coalition cégeps pour le maintien du DEC qualifiant en soins infirmiers. On y avait convié des représentants de plusieurs organisations syndicales ainsi que des associations en lien avec les programmes d'études en soins infirmiers. Dès cette rencontre, un consensus s'est dégagé en faveur du maintien du DEC qualifiant en soins infirmiers donnant accès à la profession.

Un comité de coordination a été créé ayant pour mandat de développer et de coordonner un plan d'action. Nos syndicats ont été invités à faire circuler une pétition dans leurs cégeps et à transmettre aux députés de leurs comtés une lettre réclamant le maintien de la formation qualifiante.

Par la suite, un consensus est intervenu entre la Coalition et la Fédération des cégeps le 11 octobre 2013 afin de poursuivre les interventions pour qu'une analyse prospective des besoins et des situations de travail soit réalisée.

Le 12 novembre 2013, les membres du comité de coordination de la coalition rencontraient le ministre Pierre Duchesne. Ils ont obtenu l'assurance que le DEC qualifiant en soins infirmiers serait maintenu.

Après plusieurs mois de travail, nous pouvons être fiers du travail des membres de la Coalition cégeps pour le maintien du DEC qualifiant en soins infirmiers et nous tenons à remercier tous les syndicats ayant participé au plan d'action.

Santé et sécurité au travail

En lien avec le Protocole de Québec, le secteur a présenté la compilation d'un premier questionnaire transmis aux syndicats sur la mise aux normes des équipements dans le cadre de son assemblée générale du mois d'avril 2013 en lien avec le plan d'action 2012-2015.

Le 24 mai 2013, les représentants des secteurs scolaire, cégeps, de la FEESP, de la FNEEQ et de la CSN ont été informés que le Protocole de Québec était réalisé de façon régionale et que des sommes considérables avaient été investies pour sécuriser ou pour acheter de nouveaux équipements.

Lors de la rencontre du 12 septembre 2013, nous recevions l'information disant que 63 établissements scolaires et collégiaux sur 64 avaient été visités dans le cadre de la mise aux normes. De plus, la CSST indiquait que serait introduit dorénavant l'enseignement de la santé et de la sécurité dans le programme scolaire des étudiantes et étudiants afin de bien les préparer à intégrer le marché du travail. Cette mesure qui découle du *Plan d'action jeunesse* est réalisée en partenariat avec les milieux de l'éducation et du travail.

Un deuxième questionnaire a été élaboré pour collecter de l'information relativement au fonctionnement des comités de santé et sécurité au travail, notamment sur la fréquence des réunions et l'implication des syndicats dans ce comité. Jusqu'à maintenant, 25 % des syndicats ont répondu à ce questionnaire.

À la suite de l'entrée en vigueur du règlement sur l'amiante, monsieur André Lajoie, président du comité santé et sécurité de la FEESP, est venu en faire la présentation lors de notre instance du mois d'octobre 2013. Nous tenons sincèrement à le remercier pour la qualité de sa présentation, fort appréciée par l'ensemble des personnes déléguées.

Les 5 et 6 novembre 2013, les membres du comité exécutif ont participé au Colloque Bilan et perspectives qui traitait de la diversité sous différentes formes et des enjeux en santé et sécurité au travail. Nous avons eu l'opportunité d'assister à des conférences portant sur le travail au fil de l'âge, l'intégration et la prise en charge de la santé et sécurité au travail dans un contexte multiculturel et pour mieux comprendre les impacts du genre en santé et sécurité.

Organisation du travail

Lors du 63^e Congrès de la CSN en 2011, une recommandation a été adoptée sur l'organisation du travail visant à réclamer un nouveau modèle de développement durable. La réalisation de cette proposition visait, entre autres, que la CSN soutienne ses syndicats afin qu'ils entreprennent une démarche d'organisation du travail pour préserver et développer l'emploi, tout en améliorant la qualité de vie au travail. Madame France Chantal, du Service des relations du travail de la CSN — module recherche, a rencontré l'exécutif du secteur les 19 mars et 13 mai 2013 pour discuter de la présentation de ce dossier en assemblée générale et pour finaliser la production de la grille d'enquête qui serait soumise aux syndicats.

En assemblée générale annuelle le 12 juin 2013, les personnes déléguées ont assisté à la présentation du dossier où différents modèles d'organisation de travail ont été expliqués. Par la suite, les syndicats ont été invités à remplir la grille d'enquête élaborée en fonction de la réalité du travail qui existe dans les établissements collégiaux.

Le 2 décembre 2013, les personnes déléguées recevaient les résultats de l'enquête sur l'organisation du travail.

Un plan d'action sera éventuellement élaboré par la CSN pour réaffirmer l'importance de la place des travailleuses et travailleurs dans l'organisation du travail et ainsi assurer l'avenir de l'établissement.

Accès à l'égalité en emploi

Le CNAÉE est composé de représentants de la *Fédération des cégeps*, du *ministère de l'Éducation* et de sept fédérations syndicales.

La première phase d'implantation des programmes d'accès à l'égalité en emploi ayant été réalisée et présentée à l'instance de décembre 2012, les membres du comité national se sont réunis à deux reprises (mai et octobre) pour assurer le suivi de l'implantation des programmes d'accès à l'égalité en emploi en se basant sur les recommandations spécifiques contenues dans le rapport.

Journée nationale du personnel de soutien en éducation

Depuis maintenant 15 ans, la *Journée nationale du personnel de soutien en éducation* est soulignée par nos syndicats le dernier jeudi du mois de septembre et permet aux étudiants de mieux connaître le rôle essentiel du personnel de soutien dans les différentes étapes de leur cheminement scolaire. Il s'agit également d'un moment pour le personnel d'organiser une activité de leur choix leur permettant de se

rassembler entre eux pour souligner l'excellence de leur travail. Nous observons que certaines directions de collège soulignent cette journée en transmettant un communiqué au personnel de soutien pour lui faire part de son appréciation.

Conclusion

En plus de poursuivre notre engagement dans les différents comités et dossiers sous notre responsabilité, notre travail pour la prochaine année consistera à finaliser le cahier des demandes sectorielles pour recommandation aux assemblées générales du secteur en vue de la ronde de négociation 2015. Ce dossier important sera appuyé par l'ensemble de nos syndicats et des membres que nous représentons dans une volonté commune d'assurer des conditions de travail intéressantes et de rechercher des solutions concrètes pour améliorer la qualité de vie au travail du personnel de soutien.

Le comité exécutif du secteur réalisera également l'ensemble des objectifs inscrits au plan de travail 2012-2015.

Syndicalement,

Johanne Cadieux, présidente

Martine Moreau, secrétaire générale

Christian Vézina, vice-président

Jean Favreau, conseiller syndical

Secteur soutien cégeps

Rapport du secteur scolaire

Au moment de la rédaction de ce rapport, le comité exécutif était composé de :

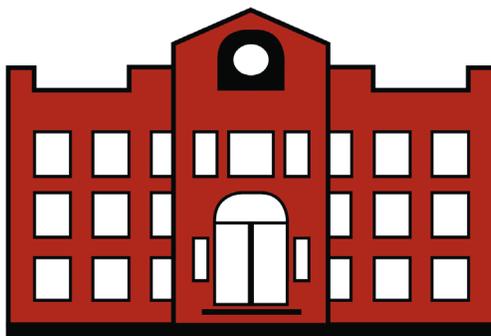
- Danielle Beaulieu, présidente
- Stéphanie Gratton, secrétaire générale
- Robert St-Louis, vice-président aux finances
- Linda Tavolaro, vice-présidente à l'information
- Louis Langlois, vice-président aux régions
- Normand David, conseiller syndical
- Marjolaine Côté, responsable politique

Dossiers en cours avec les comités patronaux de négociation francophone et anglophone

Le secteur a interpellé le CPNCF concernant divers sujets :

- l'implantation des maternelles 4 ans ;
- l'allocation du MELS dans les services de garde de plus de 200 élèves versus l'ouverture de postes d'éducatrice ou éducateur classe principale;
- le financement du MELS pour l'attestation d'études professionnelles en service de garde;
- la distribution finale des subventions dédiées aux personnes salariées qui devaient obtenir la nouvelle qualification requise par le Plan de classification pour être éducatrice en services de garde;
- le règlement des griefs concernant l'exonération des primes d'assurance-maladie lorsqu'une personne est en congé pour lésion professionnelle (clause 5-9.09).

Des enquêtes ont été menées sur ces sujets afin de mieux intervenir auprès du CPNCF.



La négociation du mouvement de personnel en services de garde avec le CPNCA s'est poursuivie à l'automne. Les parties locales (APPA et EMSB) ont appliqué le mouvement en juin 2013 sous forme de projet-pilote. Les parties patronale et syndicale

souhaitent prolonger ce projet une deuxième année et, puisque les parties s'entendent, le secteur n'y voit aucune objection.

Le comité national portant sur la sous-traitance et la location et le prêt de salles

L'annexe 21 de la convention collective francophone prévoit qu'un comité paritaire étudie les difficultés rencontrées dans le travail à forfait ainsi que dans la location et le prêt de salles, évalue les problèmes et émette toute recommandation qu'il juge appropriée, et ce, de façon conjointe ou non.

Afin de bien se préparer à cette négociation, le comité exécutif a sollicité la participation des syndicats par la création d'un comité de travail formé de six personnes. Ce comité s'est réuni à deux reprises pour un total de quatre jours. Aidé de MCE Conseils, le comité a établi une stratégie. Dans un premier temps, une vaste enquête a été faite afin de faire le portrait le plus à jour possible de l'état de la situation. La première rencontre de négociation a eu lieu le 8 octobre et, à ce jour, trois rencontres ont été tenues. La partie patronale a adopté une attitude plutôt passive, une attitude d'attente. En effet, dès le premier jour, la partie patronale a indiqué qu'elle n'avait pas, et surtout, qu'elle n'aurait pas, le mandat d'enquêter plus en profondeur. Malgré le peu d'intérêt manifesté par la partie patronale, notre souci est de s'assurer que tous les efforts fournis servent aux syndicats.

C'est pourquoi nous avons organisé, en janvier dernier, une journée de formation sur une démarche locale à adopter pour contrer la sous-traitance. À l'aide des indicateurs de gestion concernant chacune des commissions scolaires, MCE Conseils a décortiqué et expliqué comment les comprendre et les analyser. Chaque syndicat avait en main les indicateurs de sa propre commission et pouvait ainsi analyser les chiffres et faire des comparaisons. De plus, une grille d'analyse à utiliser lors d'une démarche locale a été présentée. Une telle grille, remaniée pour la partie patronale nationale, leur sera prochainement soumise.

La journée nationale du personnel de soutien

C'est le 26 septembre 2013 qu'avait lieu la Journée nationale du personnel de soutien. Le secteur a souligné cet événement en versant une subvention aux syndicats participants. Cette année, treize syndicats ont organisé une activité ou distribué un objet de solidarité. La subvention totale du secteur s'est élevée à 6 700,50 \$.

Des outils utiles aux syndicats et aux membres

Deux documents ont été présentés au conseil du secteur d'octobre 2013 :

- un guide traitant de la violence en milieu de travail qui s'adresse autant aux personnes officières qu'aux membres;
- une formation destinée au personnel de soutien siégeant sur les conseils d'établissement; cette formation, qui existe au secteur depuis 1998, a été actualisée pour refléter les modifications apportées à la Loi sur l'instruction publique (LIP).

Ces outils ont été traduits vers l'anglais à l'intention de nos membres des syndicats anglophones.

Info-Liaison

L'Info-Liaison du secteur scolaire est le journal du secteur destiné aux officiers des syndicats locaux. Son but étant d'informer, les syndicats sont libres de reprendre en tout ou en partie les différents articles pour leur journal syndical local. Cinq numéros sont parus depuis mai 2013.

La période de changement d'allégeance

La période de changement d'allégeance aura lieu du 4 juillet au 4 août 2014. Afin de s'y préparer, le secteur a produit les comparatifs de cinq autres conventions collectives. Aussi, le 17 janvier dernier, une journée de formation a été organisée en collaboration avec le service de la syndicalisation afin d'aider les syndicats à se préparer adéquatement.

Le renouvellement des conventions collectives

Même si nos conventions collectives arrivent à échéance seulement en mars 2015, le secteur s'y prépare activement depuis plusieurs mois déjà. Depuis novembre, le comité exécutif a tenu sept journées d'intenses réflexions afin de préparer les projets de négociation francophone et anglophone. Le secteur a innové en organisant une rencontre avec l'équipe des personnes conseillères de la fédération le 30 janvier. Le but était de leur soumettre nos toutes premières réflexions et surtout de solliciter leur opinion sur ce qui pourrait faire l'objet de cibles de négociation.

Du 12 février au 2 avril, le comité exécutif a organisé treize rencontres régionales de consultation où les trente-sept syndicats ont pu prendre connaissance des éventuelles demandes, nous donner leur opinion sur celles qui sont prépondérantes et nous faire part des problèmes qui pourraient être résolus par la négociation nationale. Cette tournée est la première de cinq étapes de consultation qui

aboutira à l'adoption finale des projets de négociation 2015 à l'automne prochain.

Les rencontres

Le Conseil du secteur s'est réuni à deux reprises, en octobre 2013 et en janvier 2014. Au cours de la rencontre d'octobre, Simon Tremblay-Pepin (IRIS) et Benoît Bachand (MCE Conseils) ont été invités à faire des présentations sur les services publics, suivies d'une période d'échange avec les délégués. Les thèmes abordés à la rencontre de janvier ont été exposés dans les paragraphes précédents.

Le comité exécutif s'est, quant à lui, réuni à neuf reprises (excluant les journées dédiées à la réflexion sur les projets de négociation).

Finalement, le comité exécutif du secteur tient à remercier les précieuses collaboratrices de la FEESP qui nous apportent aide, disponibilité et expertise.

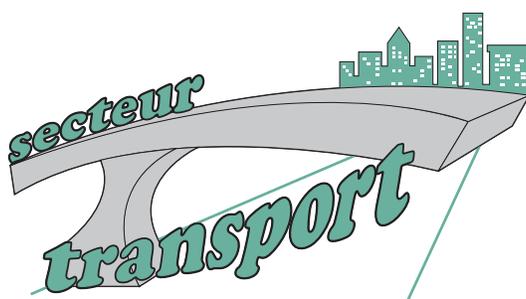
Rapport du secteur transport

L'exécutif de notre secteur a été complété par l'élection à la vice-présidence – secteur est de Monsieur Frédéric Thibeault, du Syndicat des employés d'entretien du Réseau de transport de la Capitale (RTC), lors de la réunion du conseil du secteur le 17 avril 2013. C'est donc avec une équipe entière que nous avons abordé notre plan d'action déposé à cette même rencontre.

En avril 2013, nous étions à l'aube du dépôt du rapport D'Amours sur la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées. À la suite de ce dépôt, les syndicats concernés ont été conviés à une rencontre, en juin, pour connaître les enjeux découlant de ce rapport. Les différentes centrales syndicales ont formulé des recommandations pour finalement déposer leurs mémoires respectifs lors des audiences tenues à la mi-août.

La CSN publiait, le 20 août 2013, un communiqué de presse résumant ses principales recommandations. Elle mettait de l'avant *neuf (9) propositions avec l'objectif clair de revoir le système de retraite afin qu'il assure à tous des revenus adéquats à la retraite*. Elle recommandait, entre autres, *la formation d'un comité de travail réunissant les représentants des employeurs, des organisations syndicales et du gouvernement, le but étant que la nouvelle méthode permette de trouver l'équilibre entre la survie des régimes à prestations déterminées, la sécurité des rentes promises, la mise en place de nouveaux types de régimes et la capacité des participants et des employeurs d'assumer les risques*.

À la suite de la mise en œuvre de trois forums, la ministre Agnès Maltais déposait, en première lecture à l'Assemblée nationale le 20 février 2014, le projet de Loi n° 79 : *Loi concernant la restructuration des régimes de retraite à prestations déterminées*



du secteur municipal et d'autres modifications à ces régimes.

Nous savons que le gouvernement subissait beaucoup de pression de la part des maires de Québec et de Montréal, Messieurs

Régis Labeaume et Denis Coderre. Par cette loi, le gouvernement forcerait la mise en place d'une restructuration selon différents critères. Toutefois, à la lecture du projet, on se rend rapidement compte que tous les régimes de retraite seront durement touchés.

Vu la complexité de ce projet de loi et ses nombreuses règles peu ou pas expliquées, les comités de travail mis en place ont été rencontrés afin de clarifier certains points et d'émettre leur position sur chacune des recommandations du projet. Trois comités issus de trois secteurs — municipal, universités et privé — ont planché sur ce projet de loi. Un consensus intersyndical s'est dégagé et chaque centrale a émis ses commentaires.

Les syndicats concernés ont été conviés à une nouvelle rencontre le 25 février 2014 afin que leur soient expliquées les différentes recommandations de la CSN au gouvernement.

Tous savaient, à ce moment, que ce projet de loi, déposé la même journée que le budget et qui faisait suite aux débats politiques entourant la charte des valeurs, nous dirigeait tout droit vers des élections. La question que l'on se pose : le projet de loi 79 tiendra-t-il dans sa forme actuelle à la suite du résultat du scrutin du 7 avril 2014? Au moment d'écrire ces lignes, les élections n'ont pas eu lieu. Il est cependant certain que nous reparlerons de ce dossier au cours des semaines et des mois à venir.

Nous avons également entendu parler du financement des transports collectifs et TRANSIT titrait dans un communiqué de presse du

6 février 2014 : *Des signaux inquiétants à la veille de l'adoption de la Politique québécoise de mobilité durable.* Cette alliance pour le financement des transports collectifs au Québec se disait *très inquiète devant la multiplication des signaux gouvernementaux conduisant directement à une diminution du financement des transports collectifs : rumeurs de détournement des sommes du Fonds vert, hausse des tarifs d'électricité pour la STM, poursuite des investissements routiers.* Le directeur principal d'Équiterre, Steven Guilbeault, rappelait : *Face aux signaux inquiétants des derniers jours, nous sommes en droit de nous demander si la Politique tant attendue ne sera, en réalité, qu'un coup d'épée dans l'eau. Le financement des transports collectifs a besoin d'être majoré d'un milliard de dollars par année pendant les dix prochaines années.*

Attendons de voir ce que le gouvernement élu le 7 avril 2014 aura à nous proposer. Attendons de voir s'il respectera les engagements pris durant la campagne électorale!

Le plan d'action du secteur comptait un objectif que nous considérons comme majeur : la dynamisation du secteur. À cet égard, nous avons entamé notre approche des syndicats en leur demandant de mettre à jour leurs coordonnées. Certains diront que c'est un petit objectif, mais c'est un premier pas vers nos membres. D'ailleurs, les nombreuses réponses reçues nous laissent croire que les syndicats de notre secteur sont intéressés à ce que nous communiquions avec eux. La prochaine étape, nous la vivrons aujourd'hui avec la présentation d'un syndicat par son président, soit monsieur Michel Charron du Syndicat des employés et employées de Gaz Métro INC. (CSN). Nous sommes assurés que monsieur Charron saura vous intéresser à sa vie syndicale et inspirera d'autres syndicats à partager avec nous leur réalité quotidienne.

Des travaux ont également été réalisés sur la sous-traitance par l'efficace stagiaire Amélie Lafrenière-Gareau sous la supervision de Jean-Philippe Dionne, conseiller syndical. Ces travaux ont mené au rapatriement de toutes les clauses de conventions traitant du sujet. Nous vous présenterons aujourd'hui le résultat de ces travaux et le suivi que nous entendons y donner.

Un dépliant présentant notre secteur a également été publié et vous a été remis à l'entrée. Cet outil sera dorénavant remis aux nouveaux syndicats accrédités qui seront affectés à notre secteur.

Pour la prochaine année, nous suivrons divers dossiers : l'évolution d'un projet de loi pour la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées, la politique québécoise en mobilité durable, la charte des valeurs et les enjeux du nouveau gouvernement provincial.

Nous désirons être à l'affût de ce qui se passe dans les syndicats du secteur et, pour ce faire, nous vous demandons d'informer le secteur si des événements majeurs se produisent chez vous et que vous avez besoin de notre appui. Vous pouvez communiquer avec nous par courriel, courrier postal ou télécopieur – nos coordonnées figurent sur le dépliant du secteur.

Votre exécutif s'est rencontré à deux occasions depuis le conseil fédéral de 2013 et nous voulons continuer à travailler sur les différents sujets qui touchent les syndicats du secteur.

Je remercie l'équipe, Marc-André Bernier, secrétaire, François Lebel et Frédérick Thibeault, vice-présidents, Denis Marcoux, responsable politique et président de la FEESP, Jean-Philippe Dionne, conseiller syndical, et Isabelle Bédard, notre précieuse collaboratrice.

Rapport du secteur transport scolaire

Président :

Jacques Forgues, *STT des Autobus La Diligence Ste-Adèle (CSN)*

Vice-Président :

Michel Gauthier, *Syndicat national du transport écolier du Saguenay-Lac-St-Jean (CSN)*

Secrétaire :

Diane Bélanger, *Syndicat des employé-es de Transport Autobus B.R. (CSN)*

Responsable politique :

von Godin, *Vice-président de la FEESP*

Conseiller syndical :

Dave Bourque, *FEESP*

Au cours de la dernière année, le secteur transport scolaire a connu plus que sa part d'embûches et de contretemps. Ce n'est pourtant pas à cause d'un manque d'efforts de la part du comité exécutif, mais peut-être avons-nous manqué de coordination dans notre travail ou peut-être avons-nous mal évalué nos stratégies. Reste que le résultat escompté n'est pas au rendez-vous.

La négociation coordonnée – Juin 2013

À la réunion sectorielle des 8 et 9 novembre 2012, lors du bilan de la dernière ronde de négociation coordonnée, les syndicats se sont dits satisfaits de cette façon de procéder et ont donné leur accord pour que la négociation se fasse de la même façon en juin 2013.

En conséquence, au secteur des 19 et 20 février 2013, en atelier, ceux-ci ont discuté et échangé sur la proposition d'un protocole de négociation coordonnée, soumise par le comité de coordination du secteur. Ils y ont apporté certaines modifications dans le but de la bonifier. Le 20 février, le protocole fut adopté

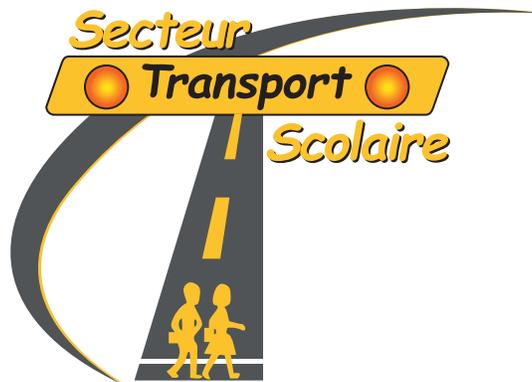
et les syndicats devaient le faire entériner par leurs membres avant juin 2013.

Jusqu'à-là, tout allait bon train. Toutefois, en l'absence du représentant du SAMVR lors de la réunion du 20 février, il s'est glissé certaines erreurs de compréhension concernant l'adhésion des syndicats au protocole de négociation coordonnée; protocole soumis aux règles strictes et parfois complexes du Fonds de défense professionnelle (FDP). En plus d'en décourager quelques-uns, cet imbroglio nous a fait perdre du temps. Le temps précieux que nous passions à clarifier ce problème nous a empêchés de concentrer

nos énergies à expliquer à nos membres l'importance de l'action coordonnée et de bâtir des liens de solidarité entre les syndicats du secteur.

En septembre 2013, nous étions en train de finaliser l'élaboration d'une brochure sur la négociation coordonnée et de préparer son lancement médiatique. La brochure expliquait nos demandes ainsi que l'importance de ne pas accepter d'offres moindres que le protocole qui avait été établi.

Au moment de mettre sous presse, nous apprenions que certains syndicats étaient sur le point de signer un règlement inférieur aux conditions du protocole. À la CSN, chaque syndicat étant autonome, nous avons donc annulé la sortie médiatique prévue au programme. Le 30 octobre, à la réunion sectorielle, nous avons expliqué à nouveau les conséquences directes, sur les autres syndicats, d'accepter des offres ne respectant pas le protocole de négociation. Nous avons donné un délai supplémentaire aux syndicats afin d'obtenir la confirmation, de la part de leurs membres, qu'ils adhéraient



toujours au protocole. Malheureusement, malgré tous nos efforts pour faire comprendre l'importance de cet enjeu, lors de la réunion du secteur suivant, le 23 janvier 2014, devant l'absence d'une force significative, nous avons dû nous résigner à abandonner la négociation coordonnée.

Les de clauses 2-A

Au 25^e congrès de la FEESP, la question de privilège suivante fut adoptée :

« Que la FEESP et la CSN fassent pression sur le gouvernement pour qu'il exige des commissions scolaires qu'elles éliminent la clause d'annulation qui s'applique après un nombre « x » de jours de grève ainsi que celle qui oblige les transporteurs à déposer à la commission scolaire une convention collective en vigueur pour la durée du contrat ».

Scène I, prise 2... Le Syndicat des travailleuses et travailleurs de Transco-CSN, le Syndicat des travailleuses et travailleurs de Transco St-Hubert — CSN et le Syndicat des travailleuses et travailleurs du transport scolaire Gérald Séguin — CSN ont goûté à nouveau à la médecine antisyndicale des commissions scolaires Lester B. Pearson et Marguerite-Bourgeois qui ont récidivé avec la clause 2-A, les obligeant à renouveler leur convention collective avant son expiration, les privant ainsi de leur rapport de force et de leur droit de grève, pourtant bel et bien prévu au Code du travail.

Tous les efforts faits par le volet politique de la CSN, de la FEESP et des syndicats pour contrer ces clauses n'ont eu aucun effet. Une goutte d'eau perdue dans un océan. Nous devons trouver comment provoquer un raz-de-marée contre ces attaques antisyndicales qui briment carrément nos droits.

Création d'un comité d'évaluation de l'emploi – Novembre 2012

Dans le rapport du secteur transport scolaire du Conseil fédéral de l'an dernier, nous mentionnions qu'il était impératif d'obtenir l'évaluation de notre profession pour qu'enfin, nous ayons un argumentaire solide qui documente la noblesse du travail que nous effectuons. Les travaux de la table d'évaluation, à laquelle siègent Philippe Dufresne de la FEESP et Réjean Fortin de la CSN, des représentants de l'ATEQ et de l'APAQ et dont le président est nommé par le gouvernement, devaient se réaliser en cinq étapes.

Les deux premières étapes sont réalisées. En mai 2013, l'élaboration du questionnaire à remplir par les syndicats étant terminée, nous étions prêts à aller sur le terrain. Nouvel obstacle : le président de la table annonce qu'il ne renouvelle pas son mandat, ce qui met abruptement un terme aux travaux en cours.

La CSN a fait plusieurs demandes à la ministre Marie Malavoy, mais le laxisme dont a fait preuve le gouvernement Marois à nommer une personne remplaçante à la présidence de ce comité nous laisse perplexes. Nous croyons plutôt que ce gouvernement nous a volontairement laissés sur une voie d'évitement pour gagner du temps. Mme Marois savait qu'une campagne électorale se préparait et, par un curieux hasard, le gouvernement a nommé un nouveau président seulement en mars 2014. Nous en sommes très heureux, mais nous ne sommes pas dupes et resterons vigilants.

La reconnaissance et la valorisation de notre métier sont des tâches ardues et difficiles. On croirait presque à un pèlerinage, un chemin de Compostelle. Néanmoins, nous avons un peu progressé. C'est moralement très difficile de se battre sans être respectés. Mais lâcher prise ne nous mènerait nulle part. Nous devons donc continuer ce combat. Le comité sur l'évaluation

doit terminer ses travaux pour que nous puissions exiger une garantie salariale. Nous devons savoir ce que nous valons et la réponse passe obligatoirement par le rapport de la table sur l'évaluation.

Dates d'échéance de nos conventions collectives

Un autre point primordial pour lequel il faudra se battre est la date d'échéance commune de nos conventions collectives. Si nous y parvenons, nous nous rapprocherons de la victoire.

Nous ne mentionnerons jamais assez l'importance capitale de cette date d'échéance de nos conventions. Tant et aussi longtemps que nous n'aurons pas compris cela, nous nous priverons de notre rapport de force. Cette date d'échéance commune est aussi importante, sinon plus, que les augmentations salariales. C'est le moteur qui renforcera nos actions.

En terminant, nous désirons remercier l'ensemble des employées de bureau et des personnes conseillères syndicales de la FEESP et du SAMVR pour leur collaboration aux travaux du secteur et leur dévouement à notre cause. Un merci spécial à Yvon Godin pour sa vigilance et son implication.

Jacques Forgues,
Président, Secteur transport scolaire

